

LES GEIQ MÉDICO-SOCIAL

5 GEIQ - 8 IMPLANTATIONS

119 880

Heures de mise à disposition

7

Salariés permanents

2 160 555 €

CA issu de la mise à disposition

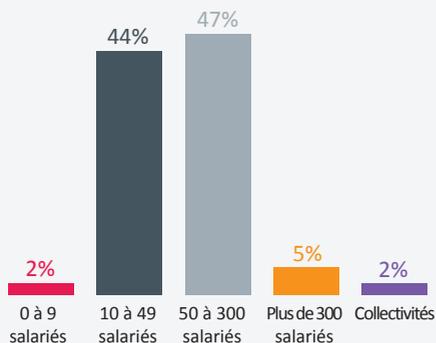
63 875

Heures de formation

ENTREPRISES

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR EFFECTIF

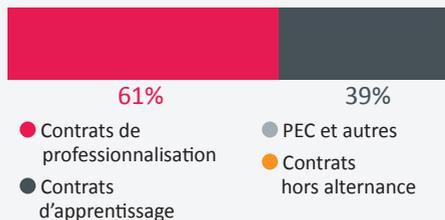
91
entreprises adhérentes



CONTRATS

RÉPARTITION DES CONTRATS

114
contrats signés en 2023



217
Contrats gérés en 2023

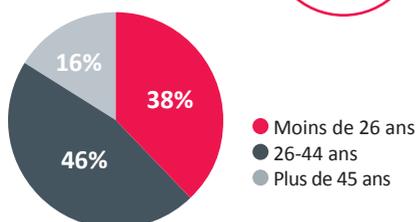
484 jours
C'est la durée moyenne d'un contrat

23%
C'est le taux de rupture des parcours

SALARIÉS

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÂGE

31 ans
d'âge moyen à l'embauche



13%
hommes



87%
femmes

114
salariés embauchés en 2023

215
salariés en parcours en 2023

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS EMBAUCHÉS*

Jeunes de moins de 26 ans	35
Demandeurs d'emploi de longue durée	48
Personne issue de quartier ou zone prioritaire	5
Demandeurs d'emploi de 45 ans et plus	17
Autres difficultés sociales (parent isolé, maîtrise de la langue française, mobilité, logement, sortant de l'ASE...)	5
Bénéficiaires des minima sociaux	9
Personnes embauchées à la suite d'une prescription via la Plateforme de l'inclusion	28
Personnes bénéficiant ou sortant d'un dispositif d'insertion	1
Personnes bénéficiant du statut de la protection internationale	-
Personnes en situation de handicap	8
Personnes en reconversion professionnelle contrainte	-
Personnes sortant de prison ou sous main de justice	-

85%

de public prioritaire

**Certains salariés peuvent présenter plusieurs critères*

FORMATIONS

NIVEAUX DE FORMATION DES SALARIÉS EMBAUCHÉS



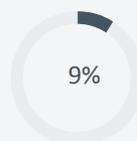
Sans qualification



Niveau 3



Niveau 4



Niveau 5 et plus

RÉPARTITION DES QUALIFICATIONS OBTENUES



- Diplôme d'État / Diplôme / Titre
- Certificat de Qualification Professionnelle
- Autre qualification (ex : reconnaissance CCN)



100%
de réussite
à l'examen

555 heures

de formation (en moyenne par ETP)

SORTIES



64%

des parcours dans un Geiq permettent
l'acquisition d'une qualification

LES PRINCIPAUX MÉTIERS :

Accompagnant(e) éducatif et social
Aide-soignant(e)
Auxiliaire de vie